



LETTRE D'INFORMATION

ART PLA NUMERIQUE

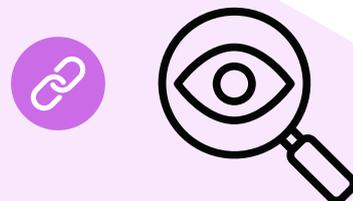
JUIN 2024 • NUMÉRO 12 - ACADEMIE DE MAYOTTE

Cette lettre s'adresse aux enseignants d'Arts plastiques de l'académie de Mayotte et a pour objectif de permettre de découvrir des ressources, des applications, des outils, afin d'enrichir la pratique pédagogique et la culture numérique de la discipline.

ACTUALITE DE L'ACADEMIE

PROJET EAC - MUSEES ET IMMERSIONS

Cette année scolaire a été consacrée à l'expérimentation des casques de réalité virtuelle comme moyen d'"amener" les élèves visiter des musées et des expositions en immersion afin de pallier l'absence de lieux culturels sur notre territoire. Pour l'année 2024-2025, des casques supplémentaires vont être commandés et des formations organisées pour la prise en main et la maîtrise de cet outil dans le cadre de ce projet.



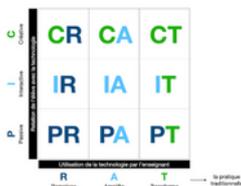
POP LAB

N'oubliez pas de consulter le PopLab dans lequel des ressources sont ajoutées toutes les semaines, notamment un document "**FAQ - problèmes techniques tablettes**"



OUTILS

MODÈLE PICRAT ?



Le modèle PICRAT est un cadre pédagogique utilisé pour évaluer et concevoir des activités d'apprentissage intégrant le numérique. Il combine deux dimensions :

1. **PIC** (Passive, Interactive, Creative)
2. **RAT** (Replacement, Amplification, Transformation)

En combinant ces dimensions, le modèle PICRAT aide les enseignants à réfléchir à la manière dont le numérique peut enrichir et transformer l'expérience éducative des élèves.

ALTERNATIVE RGPD À NEO POUR RÉCUPÉRER ET PROJETER LES PRODUCTIONS DES ÉLÈVES

En créant un **Digipad**, sur la Digitale (très simple), vous n'avez plus qu'à afficher aux élèves le QRcode à flasher avec la tablette qui leur permet d'accéder au pad et de déposer leur production (image, son, vidéo). L'enseignant a la possibilité de valider avant l'affichage. Création de compte pour l'enseignant s'il veut conserver le pad, mais pas pour les élèves.

LA DIGITALE

Des services libres pour l'éducation

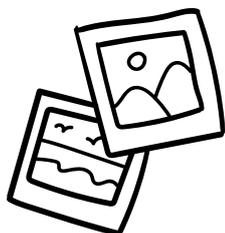


À CONSULTER

Getty

Museum Collection

Le J.Paul Getty Museum vient d'annoncer la mise à disposition gratuite de près de 88 000 images issues de ses collections. Ces images en haute résolution peuvent non seulement être téléchargées mais également modifiées et réutilisées "sans aucune restriction légale".



LETTRE EDUNUM THÉMATIQUE N°22

Consacrée à Edubase. Retrouvez une sélection par discipline et enseignement des scénarios remarquables ou plébiscités par les collègues. Les arts plastiques sont en page 3 !



LETTRE EDUNUM ARTS PLASTIQUES N°28

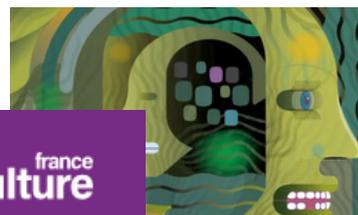
Ce numéro interroge, entre autres, le numérique mobile et les mobilités des élèves dans le cours d'arts plastiques et leurs impacts sur la forme scolaire.



LE COIN DE L'IA : DERNIÈRES PUBLICATIONS



La Dane de l'académie de Montpellier propose dans un Pearltree, une liste des outils d'Intelligence Artificielle pour les enseignants.



Un podcast Radio France qui questionne de quelle manière l'Intelligence artificielle réinvente le geste créatif, notamment dans le domaine pictural.



NON-FINGIBLE TOKEN

NFT : KÉSAKO ?

Un NFT est un jeton non fongible, ce qui signifie qu'il est unique et ne peut pas être remplacé par quelque chose d'autre de la même valeur. Contrairement aux bitcoins et à d'autres crypto-monnaies qui sont interchangeables, chaque NFT est unique et peut représenter un actif numérique spécifique, tel qu'une œuvre d'art numérique, une vidéo, une musique ou même un tweet. La propriété de ces actifs est enregistrée sur une blockchain, une sorte de registre numérique immuable, garantissant ainsi l'authenticité et la rareté de l'objet.

Dans le domaine de l'art, les **NFT** offrent aux artistes une nouvelle façon de monétiser leur travail et de s'engager avec leur public. Traditionnellement, la vente d'une œuvre d'art implique la transaction d'un objet physique ou d'une reproduction limitée. Avec les NFT, les artistes peuvent créer et vendre des œuvres numériques uniques, permettant aux collectionneurs d'acquérir la propriété exclusive de ces créations virtuelles. Cette transaction est enregistrée sur la blockchain, ce qui garantit la provenance et l'authenticité de l'œuvre.

Quels sont les avantages des NFT pour les artistes ?

Autonomie créative : Les artistes ont un contrôle total sur la création et la distribution de leur travail, sans avoir besoin d'intermédiaires tels que des galeries d'art ou des agents.

Rémunération équitable : Les NFT permettent aux artistes de recevoir une rémunération directe pour leur travail, sans les frais élevés associés aux ventes traditionnelles d'art.

Accès à un nouveau public : La nature numérique des NFT permet aux artistes d'atteindre un public mondial et diversifié, sans les contraintes géographiques des galeries d'art traditionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS :

